

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 22 octobre 2019

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Réorganisation du comité scientifique du Parc naturel de la mer de Corail

Le gouvernement a renouvelé le mandat des membres du comité scientifique du Parc naturel de la mer de Corail et désigné trois spécialistes locaux supplémentaires qui y siégeront. Dans un souci de continuité des travaux, le mandat des membres a également été porté à trois ans.

Conformément à l'arrêté du 23 avril 2014 créant le Parc naturel de la mer de Corail, le gouvernement a nommé, le 11 septembre 2018, les membres du comité scientifique qui conseille le comité de gestion du Parc dans ses travaux. Il réunit douze membres, neuf experts implantés localement et trois personnalités basées en Nouvelle-Zélande, au Canada et en France, désignés pour un an. Il s'agit de spécialistes indépendants reconnus pour leurs compétences scientifiques et leur connaissance des écosystèmes présents au sein du Parc :

1. Gilles Bœuf (biodiversité) – président du comité,
2. Pascal Dumas (géographie),
3. Géraldine Giraudeau (droit),
4. Geoffroy Lamarche (géophysique),
5. Christophe Menkes (écosystèmes océaniques),
6. Daniel Pauly (halieutique),
7. Claude Payri (écosystèmes récifo-lagonaires),
8. Bernard Pelletier (géosciences),
9. Bertrand Richer de Forges (écosystèmes profonds),
10. Emmanuel Tjibaou (usages et culture),
11. Éric Vidal (écosystèmes terrestres),
12. Laurent Wantiez (écosystèmes récifo-lagonaires).

Depuis sa mise en place, il y a un an, le comité apporte son expertise scientifique à la Nouvelle-Calédonie et au comité de gestion pour toutes questions relatives aux travaux de recherche, effectués ou à conduire, dans le Parc. Il a aussi émis des avis sur des dossiers complexes, tel que l'enlèvement du *Kea Trader*. Ainsi, le gouvernement a décidé de renouveler le mandat des douze membres et de porter sa durée à trois ans, au lieu d'un.

Trois membres supplémentaires siégeront également au sein du comité afin d'élargir ses domaines de compétences : Valérie Allain (halieutique), Samuel Gorohouna (économiste) et Catherine Sabinot (anthropologue).

* *
*